

Paris, le 26 février 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUX OLYMPIQUES DE SOTCHI :

Bilan de l'ARJEL pour le secteur des jeux en ligne

Dans le cadre des Jeux Olympiques d'hiver de Sotchi qui se sont déroulés du 7 au 23 février, l'ARJEL a contrôlé l'intégralité des paris enregistrés sur les épreuves autorisées aux paris en France, soit un montant total de 1,8 million d'euros de mises dont plus de 80% en paris simples et 43% en live betting.

Rappelons que le Comité International Olympique (CIO) et l'ARJEL ont signé un accord de coopération spécifique dont l'un des volets prévoit l'échange de données relatives aux paris en ligne effectués sur les épreuves.

Le français Martin Fourcade, locomotive des paris sportifs en ligne pour les J.O.

Si les Jeux Olympiques d'hiver représentent un événement relativement modeste dans le secteur des paris sportifs, les performances du biathlète français Martin Fourcade ont suscité l'engouement des parieurs français. Ils ont misé sur le champion français près de 150.000 €, soit 10 fois plus que le deuxième montant enregistré sur un autre participant.

Hormis cet effet tricolore, ce sont les compétitions de Hockey sur glace (plus de 50% du montant total des paris), Biathlon (20%) et de Curling (10%) qui ont attiré le plus de parieurs français.

Enfin, l'ARJEL se félicite du bon déroulement des paris en ligne enregistrés pour la France puisqu'elle n'a eu aucune alerte sur l'ensemble des jeux.